



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 08 novembre 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Mairie
38 rue Principale
57640 Saint-Hubert

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant les travaux sur cours d'eau – ruisseau de Villers sur la commune de Saint-Hubert

Réf : FP/Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours_eau\SAINT HUBERT\Ruisseau de Villers

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux sur cours d'eau – ruisseau de Villers sur la commune de Saint-Hubert**

Ce dossier a été déposé par : ONF

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

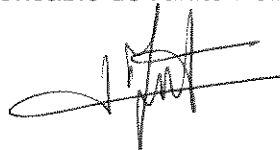
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2018-00346** en date du 29 août 2018, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,



Valérie ANTOINE-POTIER